

Séance extraordinaire du 12 décembre 2022

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce douzième jour du mois de décembre deux mille vingt-deux à seize heures six, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau (partiellement), Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2022-08-83

Adoption du budget pour l'exercice financier 2023

[Document d'aide à la décision DG-2022-008](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-12-68 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter un budget de 358 700 000\$ pour l'exercice financier 2023, tel qu'il est détaillé en annexe à la fiche de prise de décision DG-2022-008, et de procéder à la création, l'abolition et les mouvements de main-d'œuvre y afférent.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau quitte et reprend son siège pendant la présentation du point suivant.

CV-2022-08-84

Présentation du budget pour l'exercice financier 2023

Le maire présente les faits saillants du budget pour l'exercice financier 2023 et le membre du conseil de la Ville et présidente du comité des finances de la Ville, Isabelle Demers présente en détails ce budget.

Le maire souligne ensuite l'excellent travail du comité des finances de la Ville, du directeur général par intérim et des membres du personnel impliqués.

CV-2022-08-85

Période de questions

Environ 23 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Aucune question n’a été transmise par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville.

CV-2022-08-86

Période d’intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2022-08-87

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 16 heures 53, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
